

# Module réaliser son jardin de plantes médicinales et aromatiques (jardin de simples)

C'est pas la taille du jardin qui compte



Formation qualifiante en présentiel

22 et 23 avril 2025

## OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser son jardin de plantes aromatiques et médicinales quelle que soit votre surface, du balcon au grand jardin

### Compétences visées :

- Réalisez les plans de votre espace de plantation
- Raisonnez vos besoins en plantes et fleurs, ainsi qu'en matériel pour réaliser votre projet de plantation

## CONTENU DE LA FORMATION

1er jour - 7h : 8h30-12h00 13h30-17h00

- Introduction : rapide historique de la culture des PPAM
- Une approche théorique de l'utilisation des PPAM (quelles méthodes pour quels usages ?)
- Aménager un terrain pour y implanter des cultures de PPAM : plan de culture et choix des végétaux (modes de reproduction des végétaux, rendements...), reconnaissance des ennemis des cultures (ravageurs, maladies ,...)
- Préparation du sol et petit outillage (les outils de travail du sol, leur manipulation) fertilisation et entretien du sol (travail du sol et gestion des adventices)
- L'irrigation

2me jour - 7h : 8h30-12h00 13h30-17h00

- Réaliser son plan de culture
- Travail de terrain : préparation, traçage, plantation

Vous partirez avec un plan détaillé de votre future parcelle de culture : les végétaux sélectionnés, les projets d'investissement (matériel, irrigation...), leurs coûts, leurs usages.

### Intervenant :

- R. Margiela, formateur CFPPA, producteur, transformateur de PPAM



Ce module peut être complété par le module **Séchage des plantes et fleurs sauvages et comestibles**, qui vous permettra d'acquérir les techniques pour un séchage optimal des plantes et fleurs : comestibles, médicinales, aromatiques et à parfum.

 CFPPA DE NYONS  
2 avenue de Venterol  
26110 Nyons

 [www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)

 04 75 26 65 90

 [cfppa.nyons@educagri.fr](mailto:cfppa.nyons@educagri.fr)



### RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21012

 LIEU : terrain pédagogique du CFPPA

 DURÉE & RYTHME :  
14 heures

Mardi : 8h30-12h00 13h30-17h00  
Mercredi : 8h30-12h00 13h30-17h00

### PUBLICS CONCERNÉS :

- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles en projet de diversification
- Particuliers

 Groupe de 8 stagiaires maximum

 PREREQUIS : aucun

Indicateurs non applicables, car 1<sup>re</sup> session

 de réussite à l'évaluation (2024)

 de satisfaction (2024)



## RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur  
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Rémy MARGIELA, référent pédagogique  
04 75 26 90 42 | remy.margiela@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative  
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :  
[www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)

Attendre la confirmation d'inscription avant  
d'effectuer des démarches de financement.

## COÛT ET FINANCEMENT

- VIVEA (soumis à acceptation) : 308.00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/> formation non financée par VIVEA pour les personnes en parcours d'installation
- Personnel : 210.00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 210.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF



Formation ouverte à partir de 6 stagiaires,  
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation  
en cas d'effectif insuffisant.

## VALIDATION DES COMPÉTENCES

Evaluation des acquis, lors des ateliers,  
argumentation sur les pratiques observées.  
Attestation de suivi de formation.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan  
écrit en fin de formation.

## POURSUITES ET DEBOUCHES

- Activités agricoles
- Entreprenariat

Activité visée : mettre en pratique les acquis dans son entreprise  
agricole ou son activité agricole.

## MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole  
180 m<sup>2</sup>, serre 80 m<sup>2</sup>, diverses cultures (PPAM,  
oliviers).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériels et outils de mise en situation, de  
plantation
- Cours en salle
- Travaux de mise pratique sur le terrain

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Prévoir une tenue adaptée aux travaux en extérieur.

**INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :**  
**DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET**  
**[WWW.CFPPA-NYONS.FR](http://WWW.CFPPA-NYONS.FR)**

